

Pour l'union des États européens

L'Europe existe depuis mille ans. Elle a connu maintes configurations et affirmé au fil des siècles son unité culturelle selon ses origines, grecque, romaine, juive et chrétienne et musulmane. Elle a connu comme d'autres continents la forme impériale et a vu s'inventer, en France, l'État national. Les rivalités et les guerres l'ont déchirée mais elle cherche depuis plusieurs siècles à préserver la paix par l'équilibre des puissances dans le respect des souverainetés. Cet équilibre a souvent été menacé ou détruit par les Empires qui se sont constitués en Europe, y compris par la France napoléonienne. Au siècle dernier, après l'écrasement de l'Allemagne nazie, la Guerre froide a divisé l'Europe et l'effondrement de l'Union soviétique a suscité un immense espoir de réunion de l'Europe tout entière.

Aujourd'hui, l'équilibre européen est durablement compromis par l'agression russe en Ukraine, en réplique à la volonté américaine d'étendre l'Otan. Le viol manifeste de la souveraineté ukrainienne et la guerre qui dure depuis un an risquent de diviser pour longtemps le continent européen, de renforcer la domination des États-Unis sur l'Ouest européen et de lui assigner un rôle marginal dans le cours de l'histoire mondiale qui trouve une partie de sa dynamique en Asie.

Face à cette situation, la Nouvelle Action royaliste souhaite, dès que possible, un cessez-le-feu et l'ouverture de négociations entre l'Ukraine et la Fédération de Russie. Elle espère que la France, puissance nucléaire, jouera un rôle décisif dans le retour à la paix. Elle rappelle que, dans l'histoire européenne, les pires exactions n'ont pas empêché, malgré de terribles souvenirs, le retour à des relations pacifiées et à des échanges constructifs entre les pays qui s'étaient affrontés. Elle a la volonté de préparer l'union de l'ensemble des États européens - définis comme ceux qui contribuent ou peuvent contribuer à l'équilibre du continent - sous la forme d'une Confédération européenne dans la ligne du Grand dessein européen formulé par Sully et Henri IV, de L'Europe de l'Atlantique à l'Oural conçue par le général de Gaulle pendant la Guerre froide, et de la Confédération européenne envisagée par François Mitterrand après l'effondrement de l'Union soviétique. Elle forme ce projet dans la perspective d'une dislocation de l'Union européenne, dont l'échec est patent, et pour y remédier.

La Nouvelle Action royaliste n'a pas la prétention de présenter un plan de réorganisation de l'Europe, qui sera à négocier entre les États du continent. Elle suggère de s'appuyer dans un premier temps sur les institutions existantes : le Conseil de l'Europe et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Elle propose de reprendre le principe du Conseil européen, élargi aux chefs d'État et de gouvernement de l'ensemble du continent, de faire de l'actuel Conseil des ministres le point de concertation sur les politiques communes et de réduire la Commission à un simple secrétariat. En revanche, la Banque centrale européenne est appelée à disparaître en même temps que la zone euro.

La Nouvelle Action royaliste souhaite que la Confédération européenne soit fondée sur le respect de la Charte de l'ONU, de la Déclaration de Philadelphie, de la Charte de La Havane et de la Déclaration de Stockholm sur l'environnement.

C'est sur le principe de l'intangible principe de souveraineté, sur l'égalité des États et sur le bannissement des guerres d'agression et de conquête qu'il faudrait conclure un traité européen de sécurité collective. Il faudrait ensuite définir les intérêts partagés qui pourraient aboutir à la mise en place d'un tarif extérieur commun et d'une unité de compte commune en s'efforçant de définir une position convergente sur la nécessaire réforme du système monétaire international. C'est sur la base d'une sécurité commune, militaire, monétaire et commerciale, que pourront être définis les objectifs communs qui permettront de mener des politiques transnationales qui s'imposent dans le domaine de l'environnement, de l'énergie, des transports, de la coopération scientifique et technique.

La Nouvelle Action royaliste rappelle enfin que, pour elle, l'Europe est sans rivages. Cela signifie

qu'elle participe de multiples manières à l'histoire du monde. Une partie du territoire de la France est extra-européenne et la francophonie permet à la culture de langue française d'être vivante sur tous les continents. L'anglophonie, l'hispanophonie, la lusophonie, la russophonie et la turcophonie manifesteront demain un mode de présence qui dépassera la politique des États. C'est dans cette dynamique internationale que s'inscrit le projet de Confédération européenne.■